

Approbation de la procédure de mise en œuvre de la période de Césure pour l'année universitaire 2025-2026

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 03 décembre 2024

### Délibération 2024/12/CFVU – 129

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la procédure de mise en œuvre de la période de Césure pour l'année universitaire 2025-2026.**

Toulouse, le 03 décembre 2024

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0